

**DURÉE**

Jusqu'à 22 mois dont 875h pour le Titre professionnel.

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

**POUR QUI ?**

Personnes reconnues  
Travailleurs  
Handicapés par la  
CDAPH

**PRÉREQUIS**

Pour pouvoir suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

**PRIX NET DE TAXE EN EUROS**

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Elle est prise en charge intégralement par l'ARS

**Code de la fiche**  
**RNCP38731**

**RÉSULTATS**

95% de stagiaires satisfaits (données 2024)

67% de réussite au titre professionnel (Données 2019)

**Le Titre Professionnel DE NIVEAU 3 L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments.**

**La formation se décline en 3 CCP:**

- CCP 1: Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- CCP 2: Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- CCP 3: Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

**Les objectifs pédagogiques de la formation sont:****Pour le CCP 1:**

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

**Pour le CCP 2:**

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

**Pour le CCP 3:**

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES:

### ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Etant un ESRP, nous accueillons uniquement des personnes TH. De ce fait, un accompagnement spécifique est engagé pour faciliter leur parcours.

Accès par prescripteur (MDPH ou France Travail) après accord d'orientation (ORP)

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation et des places disponibles,

La formation au titre Agent de Maintenance du Bâtiment s'inscrit dans un accompagnement global appelé "Visa Pro" qui dure maximum 22 mois. Dans ce parcours, le stagiaire va pouvoir acquérir des compétences diverses à son rythme en tenant compte de ses besoins. Des ateliers définis dans le planning viennent compléter la montée en compétences et la formation au titre professionnel.

De ce fait, chaque module est travaillé individuellement pour faciliter les apprentissages de chacun selon ses besoins et ses limitations.

Plusieurs périodes d'application en entreprise complètent le parcours (210h)

- Formation individualisée avec un accompagnement global personnalisé.
- Moyens pédagogiques :Livre du stagiaire. Planning par phase de formation. Documents écrits. Diaporama. Supports audio et visuels. Outils multimédias, une tablette est fournie à l'entrée en formation pour le télétravail prévu dans le planning.

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant:

- Des salles de formation équipées de poste de travail reliés à internet et à un photocopieur.
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur, télévision,...
- Ressources documentaires
- Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme au Référentiel d'évaluation des Titres professionnels et CQP.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation. Evaluation périodes d'application en entreprise .  
Bilan de la période en entreprise  
Certification TP, CCP  
Délibération du jury sur la base du dossier Professionnel, des résultats aux épreuves de la session d'examen, de la mise en situation professionnelle et de l'entretien final.

Enquête de satisfaction stagiaire.

L'ensemble des 3 CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'agent de maintenance du bâtiment. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Contact : Une question, une remarque, une suggestion ? N'hésitez pas à nous contacter au 04.91.09.48.00 ou [contact@richebois.com](mailto:contact@richebois.com)